



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
 Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
 Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Création de postes - Recrutement de contractuels**

Direction générale déléguée Services urbains et patrimoine – Création de deux postes de responsable administratif.ve et financier.ère au sein des directions « Bâtiments et énergie » et « Paysages et espaces publics »

Dans un contexte de croissance continue du nombre d'opérations complexes menées tant par la Direction bâtiments et énergie que par la Direction paysages et espaces publics, les équipes techniques se trouvent confrontées à une activité administrative, budgétaire et contractuelle de plus en plus importante.

En effet, la multiplication des consultations de marchés, avec notamment la montée en puissance des marchés subséquents gérés en interne, ainsi que la nécessité d'un suivi financier rigoureux entraînent une activité administrative supplémentaire qui repose actuellement principalement sur les chargés d'opérations des deux directions.

Cette situation fragilise les organisations, car elle conduit de fait à :

- Une hétérogénéité des pratiques administratives, budgétaires et contractuelles entre les chargés d'opérations ;
- Une dispersion entre gestion technique et administrative qui impacte la préparation, la planification et l'avancement des travaux, les chargés d'opérations étant détournés de leurs missions prioritaires par des obligations administratives dont ils n'ont pas l'expertise.

Il apparaît donc essentiel de renforcer la structuration administrative de ces deux directions afin de permettre aux chargés d'opérations de se concentrer sur leur cœur de métier technique en fournissant un appui administratif.

Ainsi, il est proposé la création d'un poste de responsable administratif.ve et financier.ère dans chacune des deux directions, afin de :

- Sécuriser et structurer le pilotage budgétaire et comptable des opérations, en garantissant la conformité réglementaire et en assurant un lien solide avec la direction des finances.
- Renforcer la maîtrise des procédures de commande publique, afin de fluidifier le montage des marchés, d'accompagner les chargés d'opérations et de fiabiliser l'ensemble des étapes réglementaires en coordination avec la direction juridique et commande publique.
- Structurer les fonctions administratives internes de la direction, incluant la gestion des courriers et du reporting, le suivi des processus ressources humaines et, assurer la montée en charge progressive du suivi administratif liée aux nouveaux projets structurants.

Ces deux postes relèveront du cadre d'emplois des attachés territoriaux et seront ouverts au recrutement d'agents contractuels sur des contrats de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 28 novembre 2024.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de créer à compter du 1^{er} mai 2026 les postes permanents suivants :

- A la Direction bâtiments et énergie, création d'un poste d'attaché territorial ouvert au recrutement d'un agent contractuel sur un contrat de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 28 novembre 2024.
- A la Direction paysages et espaces publics, création d'un poste d'attaché territorial ouvert au recrutement d'un agent contractuel sur un contrat de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 28 novembre 2024.

– d'inscrire au budget les crédits correspondants.

– **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN

POUR : 77

ABSTENTION : 8

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 3 PROCURATION(S)

**Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole**